COLLATION

—DU—

DIPLÔME DE DOCTEUR ES-LETTRES

—A—

M. L'ABBÉ VERREAU

PRINCIPAL DE L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

MONTREAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
Rue Saint-Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1882

Chevrier, C. S.
F 1586

COLLATION

—DU—

DIPLÔME DE DOCTEUR ES-LETTRES

—A—

M. L'ABBÉ VERREAU

PRINCIPAL DE L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

MONTREAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
Rue Saint-Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1882

A Monsieur Raphaël Bellemare
avec les salutes de Mr Cherrier

LP F5012 1882 C523

COLLATION

DU

DIPLÔME DE DOCTEUR ÈS LETTRES

A

M. L'ABBÉ VERREAU,

Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

Le 13 novembre 1879, se réunissaient les professeurs des facultés de droit et de médecine de l'Université Laval à Montréal, ainsi que des amis de M. l'abbé Verreau.

Dans cette réunion, à laquelle M. Verreau fut invité, on désirait lui ménager une surprise agréable. M. le principal, ignorant l'objet de cette fête, pour ainsi dire de famille, voulut bien se rendre à l'invitation qu'on lui fit.

La célébrité que M. Verreau s'est justement acquise par ses recherches historiques, suggéra à M. le recteur Hamel l'idée ingénieuse de lui offrir un document propre à l'intéresser, lui dit-il. Ce document historique n'était autre chose que le *Diplôme de Docteur ès Lettres*, que l'Université Laval avait voulu conférer à M. le principal, en récompense des services signalés qu'il a rendus aux lettres, et à l'histoire en particulier. M. le recteur, dans une allocution mar-

quée au coin du tact et du bon goût, fit ressortir les titres que M. le principal avait acquis à cette distinction.

M. Cherrier, doyen de la faculté de droit, crut devoir prononcer les paroles suivantes, comme un témoignage de la profonde estime que lui inspirent les qualités éminentes de M. l'abbé Verreau :

J'ai eu avec M. le principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier des relations trop amicales, j'ai été trop à même d'apprécier ses excellentes qualités, pour ne pas céder à la tentation de prononcer quelques paroles d'éloge et de félicitation à l'occasion de l'honneur qui vient de lui être conféré. Je sais bien que ceux qui m'entendent trouveront que je cède trop facilement à la tentation de parler. Je ne saurais les en blâmer : ils ont de bonnes raisons pour cela. Mais le désir d'exprimer la satisfaction que j'éprouve avec vous tous, Messieurs, de voir le mérite récompensé, et aussi un motif de reconnaissance envers M. le principal me seront ici une excuse.

Je n'ai pas à tracer ici le tableau des belles et heureuses qualités dont la Providence l'a doué, je puis dire, autant pour l'avantage des autres que pour le sien. Qui n'a pas été témoin de l'exactitude scrupuleuse et de l'habileté remarquable avec lesquelles il s'acquitte de la tâche si délicate et si importante de former le cœur et l'esprit des jeunes instituteurs, destinés eux-mêmes à former à la science et à la vertu le cœur et l'esprit des générations à venir ? Qui n'a pas été témoin du dévouement dont les élèves ont été constamment l'objet de sa part, dévouement manifesté sous toutes les formes et dans tous les temps ? Qui n'a pas eu occasion de reconnaître cette obligeance de tous les jours, exercée envers ceux qui ont eu recours aux lumières de M. le principal pour obte-

nir les renseignements que ses recherches lui ont fournis sur plusieurs points de notre histoire ?

Disons de suite que ses élèves savent apprécier son dévouement pour eux et l'intérêt qu'il a toujours pris à leurs succès. Je les en félicite bien sincèrement.

Dans cette allocution familière, et prononcée pour ainsi dire en famille, puisque cette union se compose en grande partie de collègues dans l'Université Laval, je me bornerai à signaler le double titre que M. le principal avait à l'honneur du diplôme de *docteur ès lettres.*

Le premier de ces titres, c'est le concours si zélé, si efficace qu'il a donné à l'établissement de l'Université Laval à Montréal. Que de temps, que de patience il lui a fallu pour atteindre cet objet ! Aussi dans l'histoire de l'Université Laval à Montréal, le nom de M. le principal figurera avec honneur parmi les hommes dévoués à qui nous devons le bienfait et les avantages de l'enseignement universitaire, enseignement dont notre noble cité, j'ose m'en flatter, aura le droit de s'enorgueillir. Dès lors, rien d'étonnant que le conseil universitaire se soit plu à reconnaître les services signalés rendus à l'Université par M. le principal, et à lui en témoigner sa reconnaissance, en lui conférant le diplôme de *docteur ès lettres*, honneur qu'il méritait à un autre titre.

Pour bien apprécier ce dernier titre, nous devons nous rappeler qu'il y a deux sortes d'histoires : la première, que j'appellerai la *grande histoire*, c'est celle dans laquelle l'historien trace, à grands traits, le tableau des événements qui sont l'objet de l'admiration ou de la réprobation de la postérité, tableau que l'auteur accompagne de considérations générales, de réflexions philosophiques que lui inspire le récit des événements.

Ce cadre exclut nécessairement bien des détails qui seraient propres à faire connaître des faits intéressants, et qui resteraient dans un oubli regrettable. Le second genre d'histoire est celui que j'appellerais volontiers la *petite histoire*, par opposition à la grande ; mais je craindrais, en l'appelant ainsi, d'en diminuer l'importance et la valeur. Je lui donnerai plutôt le nom d'*histoire anecdotique*, parce qu'elle se compose en partie d'anecdotes propres à faire connaître les individus mieux que leurs actions éclatantes.

Ce dernier genre d'histoire, en nous faisant pénétrer dans la vie intime de ceux qui ont joué un rôle sur la scène du monde, nous fait connaître les motifs et les passions qui les animaient. L'histoire anecdotique nous met au fait des intrigues des cours, des ressorts souvent compliqués qu'une diplomatie habile sait mettre en jeu ; elle nous fait par là même mieux apprécier les causes de certains événements, causes souvent bien petites comparées à la grandeur de ces événements, aux suites qu'ils ont eues, à l'influence qu'ils ont exercée sur la société au sein de laquelle ils se sont passés. Ce n'est pas chose facile que d'éclaircir certains points historiques, ou enveloppés d'obscurité, ou l'objet de contradictions de la part des historiens.

Il faut consulter les archives d'un pays, se procurer des correspondances privées, consulter des documents nombreux, en dépouiller tout ce qui peut jeter quelque jour sur les questions étudiées. Que de patience, de sagacité et d'érudition sont nécessaires à celui qui se livre à ces recherches, et en fait jaillir la lumière ! Or, nous savons tous avec quel succès M. le principal s'est occupé de cette tâche laborieuse dans les courts moments que lui laissent ses occupations journalières. Pour vous en convaincre, il vous suffirait de lire les productions qu'il a livrées à la publicité, et dont je ne

puis en ce moment faire l'énumération. Je ne saurais, pourtant, passer sous silence sa belle dissertation sur la découverte du Mississipi.

Permettez-moi de vous citer l'exorde du discours prononcé par M.le principal et destiné à assurer à Jolliet le mérite de sa découverte. Cet exorde vous donnera une idée de l'élégance du style de l'auteur. Pour bien en juger, nous devons nous rappeler que ce discours fut prononcé devant un auditoire composé, non seulement de dignitaires ecclésiastiques et de hauts fonctionnaires civils, mais aussi de plusieurs savants et illustrations littéraires ; enfin, devant une société d'élite, dont l'éclat était encore rehaussé par la présence du gouverneur qui a laissé en Canada la triple réputation de savant, d'orateur, de littérateur distingué, et l'on peut y ajouter, celle d'administrateur habile. Voici cet exorde :

" C'était en 1666, aux premiers jours de juillet. Comme ce soir, on voyait se diriger vers un collège de cette ville une partie de la population de Québec ; les portes de la citadelle d'autrefois s'étaient ouvertes, comme ce soir, pour laisser passer une suite nombreuse et distinguée. Précédé des gens de sa maison et de ses gardes, escorté de gentilshommes et d'un vaillant état-major, le vice-roi, esprit supérieur et ami des lettres,—ne vous y trompez pas, Messieurs, nous sommes en 1666,—M. de Tracy, dis-je, s'avançait au milieu du gouverneur, M. de Courcelle, et de M. Talon, intendant de toute la Nouvelle-France.

" Presqu'en même temps, d'une maison assez modeste, qui s'élevait sur l'emplacement actuel de la cure de Québec, sortait le vicaire apostolique, Mgr de Laval, accompagné de plusieurs prêtres, parmi lesquels on aurait pu distinguer M. de Bernières, qui sera le premier supérieur du séminaire de Québec, M. Ango

des Maizerets, dont les ancêtres, riches marchands de Dieppe, traitaient presque d'égal à égal avec les rois, M. de Lauzon Charny, aujourd'hui simple official, naguères gouverneur du Canada. Tous sont plus distingués encore par l'élévation de leur esprit que par la naissance. Mais le descendant des Montmorency se fait remarquer au milieu de tous par l'air de majesté qui avait frappé nos sauvages et que tempère cependant la modestie épiscopale. Dans cette austère figure, brillent la finesse de l'intelligence et la bonté."

Le reste de ce discours offre, outre une érudition remarquable, cette pureté, cette élégance de style dont je viens de vous donner un échantillon.

N'admirez-vous pas avec moi l'inspiration heureuse par laquelle l'auteur se reporte et reporte ses auditeurs à une époque de notre histoire, illustrée par le séjour en Canada des Tracy, des Talon, etc. ? N'êtes-vous pas frappés, comme moi, du goût exquis et de la délicatesse avec lesquels, par un rapprochement ingénieux, il a mis en parallèle notre vice-roi, Lord Dufferin, avec le vice-roi de Tracy, tous deux esprits d'élite, administrateurs habiles, amis des lettres et des sciences? Cette allusion, si flatteuse pour Lord Dufferin, était digne de lui, et il était homme à apprécier tout ce qu'elle avait de délicat. Je me trompe beaucoup si dès lors, et par ce seul discours, M. le principal n'avait pas conquis le diplôme de docteur ès lettres.

Je termine en faisant observer que M. Verreau a joui de l'estime et de la confiance de feu Mgr Conroy, l'illustre délégué apostolique dont la mémoire sera toujours chère à l'Université Laval à Montréal. Cette estime est le plus bel éloge que l'on puisse faire de celui qui l'a méritée.

Quant à la nôtre, M. le principal peut être convaincu qu'elle le suivra partout et en tout temps, ac-

compagnée de mes souhaits les plus sincères pour son bonheur et son succès dans les carrières que la Providence lui destine.

Permettez-moi, Monsieur le recteur, de remarquer ici que c'est, de votre part, une heureuse idée que celle d'avoir inauguré les réceptions que l'Université Laval se propose de donner à Montréal, en rendant un hommage justement dû au mérite et au talent littéraire. Ces réceptions ne peuvent produire que d'excellents résultats, et, tout en contribuant à resserrer les liens qui doivent unir le recteur aux professeurs, faire apprécier aux citoyens qui s'empresseront d'en faire partie les bienfaits d'un enseignement universitaire (1).

(1). Les réceptions dont il est question à la fin de cette allocution ont été interrompues. Il est désirable qu'elles puissent être reprises.

Notes.

L'abbé Verreau, comme principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, a secondé l'honorable Chauveau dans le choix des livres qui composaient la bibliothèque du département de l'instruction publique. Cette bibliothèque fait maintenant partie de celle du parlement local. Le choix des livres qu'elle renferme offre une preuve de l'érudition et du bon goût de ceux qui l'ont formée.

L'abbé Verreau possède en outre dans sa bibliothèque privée nombre d'ouvrages rares et précieux sur le droit canon et la science sacrée, de même qu'une collection bien précieuse d'ouvrages relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France. Cette bibliothèque atteste de l'amour de la science sacrée de M. le principal, comme aussi du désir de contribuer à tout ce qui peut répandre quelque lumière sur l'histoire du Canada et sur l'origine de cette colonie.

Enfin, l'abbé Verreau a le mérite de l'excellent choix de livres que renferme la bibliothèque de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

Son désir de recueillir tout ce qui a trait à l'histoire du pays l'a engagé à faire copier à ses frais des manuscrits laissés par le général Haldimand, gouverneur du Canada.

La Société historique de Montréal ne pouvait choisir un président plus éclairé et plus zélé que l'abbé Verreau. Plusieurs manuscrits ont été publiés sous les auspices de cette société et sous ceux de son savant président.

Les mémoires publiés par M. Verreau, en diverses

occasions, ont révélé chez lui le talent d'un polémiste distingué et d'un excellent logicien.

En le nommant l'un des membres de la section des lettres et de l'histoire de la Société royale du Canada pour le progrès des sciences et des lettres, on a rendu hommage à son érudition en histoire et à son bon goût en littérature.